DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
26 rue du Loup
01440 VIRIAT

Compte rendu assemblée générale

ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

Samedi 24 Novembre 2012 à 8 h 30

à TOSSIAT (salle des fêtes)

District de l'Ain Football

Assemblée Générale de Fin de Saison 2011/2012
Samedi 24 Novembre 2012 à Tossiat

Personnalités présentes :
- M. PERDRIX Alain, maire de Tossiat.
- M. RODET Jean Paul, vice-président du Conseil Général et chargé des sports.
- M. FONTENILLE Joël, représentant du CDOS.
- M. CHARNAUX Patrick, inspecteur de la jeunesse et des sports, chef de pôle à la DDCS de l'Ain
- M. DUBOIS Rachel, Directeur du Service des Sports du Conseil Général de l'Ain.
- M. BARBET Bernard, Président de la L.F.A. et de la L.R.A.F.
- M. LONGERE Pierre, Secrétaire Général Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. GOURMAND Roland, Membres Comité Directeur Ligue Rhône Alpes de Football.
- M. MALIN Joël, Président de l'Amicale des Educateurs.
- M. DEPIT Grégory, Président de l'UNAF de l'Ain.

Membres du Comité Directeur présents :
BENEJAN Henri, BENOIT Pierre, BOSSET Régis, CELDRAN Christophe, CHENE Patrick, DEPIT Grégory, FEYEUX Michel, GRUARD Brun, JANNET Jean François, LACQUES Maurice, LOMBARDO Daniel, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, MUZY Coralie, PELLET François, PITARD Patrick, POIRIER Stéphane, ROUSSEAU Alain, SANNA Séverino, TEIL Jean Claude.

Membres des Commissions présents :
AUDRAN Patrick, BARDET Bernard, BELPALME Jean, BUTTIN Roger, CHATEL Régis, PAUL Christophe, PRADA René.

Personnel technique et administratif présent :
PATUREL Mélanie (ESFA), TEPPE Esther (secrétariat).
LACRAZ Xavier (CTF), CICCHILLITTI Fabien (ESFA), NIGAY Jean Olivier (ESFA).

Personnalités excusées :
- M. THOMAS Eric, Maire de Certines.
- Mme GAUTHERIN Corinne, Directrice Départementale de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- M. OLIVIER Jacques, Président du CDOS.
- M. CURTET Mickaël, Président de l'Ent. Certines Tossiat.

Membres du Comité de Direction excusés :
BLANC Jean Luc, COLLARD Sophie, ECOCHARD Jean François.

<u>Membre des Commissions excusé</u> :
Gérard RENOUD GRAPPIN, Gilles GOYON et Jacques REYDELLET.

<u>Personnel technique et administratif excusé</u> :
BERTHAUD Pierre, DEBOURG Myriam, GUICHARDON Alexis.

<u>Membres d'honneur excusés</u> :
TREMBLAY René, DONDE André.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

La dite feuille d'émargement permet de constater que :
Sur 114 clubs convoqués :
- 102 clubs présents.
- 1 club représenté par un pouvoir.
- 11 clubs absents : ANGLEFORT, BETTANT, DOMBES US, INJOUX GENISSIAT, LEYMENT, PEYRIEU, ROSSILLON, ST LAURENT, ST MAURICE DE GOURDANS, TENAY et VIRIEU LE GRAND.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour.

*****

A 9 H 10, le Président Jean François JANNET ouvre la séance :

Monsieur le Président de la LFA et président de la ligue Rhône Alpes de Football,
Messieurs les représentants du comité de direction de la ligue Rhône Alpes,
Monsieur le vice-président du Conseil Général, chargé des sports et de la culture,
Monsieur le responsable du service des sports au Conseil Général,
Monsieur le Maire de Tossiat,
Monsieur le vice-président du comité Départemental Olympique et Sportif représentant le président Mr Jacques OLIVIER, excusé pour cette AG,
Monsieur l' inspecteur de la jeunesse et des sports, représentant Madame GAUTHERIN, directrice départementale de la cohésion sociale de l'Ain
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames et Messieurs, représentants les partenaires de la Presse,
Chers amis,

Je déclare ouvert cette assemblée générale ordinaire de début de saison.

Je me félicite de la présence de certains membres de l'amicale des anciens et je voudrai vous signifier que j'ai aussi une pensée pour ceux qui sont absents dont leur président Mr André DONDE ainsi que Mr René TREMBLAY.

Je dois vous présenter les excuses de :
Madame Sophie COLLARD, messieurs Jean Luc BLANC et Jean François ECOCHARD tous trois du comité de direction.
Au sein des membres non élus du district : Messieurs Gilles GOYON et Gérard RENOUD GRAPPIN malheureusement tous deux pour des raisons médicales et je leur souhaite un prompt rétablissement.
Je dois aussi excuser M. Michaël CURTET, Président de l'Entente Certines Tossiat.

Il est de tradition, et je suis certain que vous partagez mon attachement à ce que cela perdure, de se recueillir en mémoire de toutes les disparitions qui ont touché le football départemental et ses proches.
Je nommerai personne, je laisse chacun de vous respecter un temps de silence et avoir une pensée pour ceux et celles qui leur étaient chers.
J'associe à ce moment de recueillement toutes les personnes qui aujourd'hui sont dans la maladie pour que demain ils soient parmi nous avec une santé retrouvée.

Par rapport à l'ordre du jour je vais vous proposer de modifier celui-ci en tout début d'assemblée pour remettre une récompense pour une personne qui doit quitter ensuite notre réunion.

Je vais appeler Mr Jacques OLIVIER.

Cher président,

Après 20 années passées au sein du Comité Départemental Olympique et Sportif, dont 12 en tant que président, vous avez décidé de transmettre le flambeau départemental au mois de mars 2013.
Aussi aujourd'hui, c'est votre dernière présence officielle au sein d'une assemblée générale du district de l'Ain de Football.
Vous avez incarnez trois valeurs essentielles : la compétence, la serviabilité et la disponibilité. Ces qualités marquent l'empreinte du bénévolat.
Je vous remercie pour votre investissement au développement du sport départemental dont le football et c'est au nom du district que je vais vous remettre en compagnie de Mr Jean Claude TEIL, notre représentant du football au sein du CDOS, ce trophée qui mérite tous les applaudissements du public en espérant vous revoir de temps en temps sur les terrains de football
Merci encore pour votre venue ce matin. »

M. Jacques OLIVIER salue l'ensemble des présents et s'excuse de ne pas pouvoir assister à cette assemblée générale car il est retenu par un rendez vous à Aix les Bains.
Toutefois, il était impensable que le CDOS ne soit pas présent aujourd'hui, ce sera donc M. Joël FONTENILLE qui le représentera.
Il remercie le District, plus grand comité sportif adhérent au CDOS, pour cette récompense « surprise » qui lui rappellera qu'il y a beaucoup de sport dans les relations humaines.
Bonne saison 2012/2013, merci.

ALLOCUTIONS et MOTS D'ACCUEIL

M. FENET Roger, représentant l'Entente Certines Tossiat
Bonjour et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.
Je tiens à remercier la municipalité pour avoir accepté d'accueillir cette assemblée une nouvelle et dernière fois ainsi que le club de full-contact qui a accepté de différer sa manifestation de cet après midi.
Je vous présente brièvement mon club composé d'une centaine de licenciés, un bon début de saison pour les jeunes mais un peu plus difficile pour les seniors.
J'espère que les 2 équipes seniors se maintiendront cette saison, après une saison 2011/2012 difficile qui a vue la descente de ses 2 équipes.
Bonne et fructueuse assemblée à tous.

M. PERDRIX Alain, Maire de Tossiat
Mesdames, Messieurs, bonjour et bienvenue à toutes et à tous.
Le Président a respecté le protocole en saluant tout le monde, je vous fais grâce de cette répétition.
C'est avec plaisir que nous vous accueillons à nouveau, je ne vous présenterais donc pas la commune de Tossiat. Nous sommes situés au centre du département et toujours adossé au Revermont. Pour ceux que cela intéresse, la commune possède un site internet (tossiat.com) ou tous les atouts du village vous sont présentés.
Je vous souhaite une bonne assemblée et j'en profite pour siffler tout de suite le début de cette assemblée générale.

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Jean François JANNET demande l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 16 juin 2012 à St Vulbas.
Sans remarque, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Le mot du président :
Mesdames, Messieurs,
Cette assemblée de ce jour, nous rassemble pour vous présenter le bilan financier de la saison 2011/2012, M. Georges LUCET, trésorier, et M. Jean Claude THEVENOT, commissaire aux comptes, s'acquitteront de cette tâche dans quelques minutes. Auparavant je vais vous communiquer ma réflexion sur le football départemental, puis vous délivrer quelques informations.
Je tiens à vous préciser que mon intervention n'est pas un compte rendu moral puisque celui-ci est attaché à l'assemblée générale de fin de saison.
Ma réflexion sur le football départemental est la suivante :

Après une saison exceptionnelle 2011/2012 sur le plan départemental que cela soit au niveau des seniors ou au niveau des jeunes avec de beaux accessits en catégorie supérieure, à l'échelon national pour Bourg Péronnas et pour les autres en ligue, je souhaiterai qu'en fin de saison on retrouve les mêmes satisfactions.
Je crois que cela est dans le domaine du possible pour la catégorie des seniors et pour un district comme le nôtre, il serait vraiment nécessaire d'avoir à l'horizon 2016, 1 équipe en national, 1 en CFA, 2 en honneur, 4 en honneur régional et 8 en promotion d'honneur régional pour avoir un rayonnement accru et promouvoir un engouement aux niveaux des jeunes.
Pour les équipes jeunes qui évoluent en ligue, cela est beaucoup plus difficile d'obtenir des résultats. On connait nos lacunes qui sont essentiellement un manque d'effectifs de qualité pour pallier aux absences de certains titulaires. Je crois que progressivement, on est en mesure d'inverser la tendance car la formation déployée actuellement va forcément être bénéfique à un moment donné.
J'ai parlé d'élite départementale mais je n'oublie pas tous les autres clubs qui réalisent des prouesses d'abord pour jouer, mais aussi pour se structurer et ainsi permettre un championnat attrayant et une vie associative tellement importante de nos jours.
Au niveau des licences, à la date du 10 novembre, le nombre de licenciés était en hausse de 5% par rapport au 10 novembre 2011. Avec nos 16188 adhérents actuels, cela laisse supposer que l'on devrait enrayer la baisse constatée les saisons précédentes.
Mais ces chiffres doivent être analysés sans optimisme démesuré.
En effet, le nombre d'équipes engagées n'a pas progressé pour autant et j'attends comme les membres de mon comité de direction les résultats de la mission « comprendre et fidéliser le licencié » pour tirer les premiers enseignements.
Si la progression du nombre de licenciés est une belle satisfaction, une autre est aussi à mettre en exergue, c'est le résultat financier du district qui est une nouvelle fois, certes de peu, excédentaire. Je tiens à remercier notre trésorier qui contribue à obtenir cette performance car je vous rappelle que le nouveau bâtiment du district a été en grande partie financé sur nos propres fonds. Nous avons consenti uniquement un prêt à 0% auprès de la ligue et obtenu une subvention du Fonds Aide au Football Amateur.
A propos du bâtiment, mon prédécesseur avait annoncé, lors de son intervention à l'AG du 20 novembre 2010, que le projet serait financé par le produit de la cession du bâtiment de la place du Maquis. Il n'en est rien, puisque, nous possédons encore le bâtiment de Bourg et nous sommes en négociation tripartie avec la municipalité de Bourg en Bresse et la SEMCODA pour trouver une issue favorable. Celle-ci est en bonne voie, mais pour des raisons juridiques et administratives, cette opération ne sera pas terminée avant quelques mois.
Pour la partie financière, celle de la fédération est saine ainsi que celle de la ligue Rhône Alpes. Cette situation devrait faciliter notre gestion car vous savez très bien que si nos instances supérieures rencontrent des difficultés, cela entraine une répercussion irrémédiable sur le niveau inférieur.
Beaucoup d'entres-vous attendent que je vous parle d'incivilités sur les terrains. Je tiens à vous préciser que 98% des matchs se passent très bien, certes il reste 2% et pour ceux-ci on doit tout mettre en œuvre pour les endiguer.
On se doit pour réussir à combattre les incivilités, d'agir ensemble mais aussi s'ouvrir vers les collectivités vu que ce phénomène n'est pas spécifique au football. Sachez aussi que le football est le premier sport à œuvrer dans l'éducatif et cela il faut le dire. On a un défaut

dans le football, c'est que l'on communique bien sur ce qui va mal mais on communique mal sur ce qui va bien.
Toutes les remises des challenges du fair-play et de la sportivité démontrent que de nombreux clubs sont performants dans leur éthique et on se doit de les féliciter. Je tiens à vous signaler que samedi dernier à l'AG de la ligue, les clubs de Marboz et Ain Sud ont été aux places d'honneur lors des récompenses aux niveaux du fair play et de la sportivité ce qui prouvent l'engagement des clubs de l'Ain pour prôner un football sain.
Autre argument important dans le domaine éducatif, c'est que le district est très largement impliqué dans le sport adapté, il montre ainsi une grande volonté d'ouverture et d'entre-aide.
Pour la partie information, je remercie tous les présidents de clubs qui ont participé aux réunions de secteurs.
Un constat : 30% d'entres-eux entament leur première saison de présidence, je souhaite qu'ils trouvent auprès de leurs collègues beaucoup de soutien et de conseil. La formation d'un collège des présidents la saison prochaine permettra une meilleure collaboration, mais pour cette saison je vais les inviter à participer à une réunion spécifique le 16 février 2013 au district. Je compte sur eux pour cette matinée d'échange et d'accompagnement.
Sur la partie technique, la saison prochaine verra des modifications dans les formes de pratiques pour le football d'animation. Celles-ci sont annoncées par la Direction Technique Nationale et j'invite les présidents de clubs à se rapprocher de leurs éducateurs pour prendre connaissance de ces changements.
Vous allez aussi recevoir prochainement mesdames, messieurs les présidents un questionnaire sur la situation du football féminin au sein de votre club. En effet, l'augmentation sensible des licenciées filles, et c'est très bien, va nous amener à avoir une réflexion sur la gestion et le financement pour les saisons à venir.
Un sujet vous a perturbé il y a quelques semaines, c'est un incident informatique puisque vous avez connu des problèmes de saisie et de scan le dimanche soir. Celui-ci était lié à une capacité de serveur à la Fédération et croyez-moi, tout a été mis en œuvre, pour que celui-ci soit traité dans les plus brefs délais. Néanmoins, la première tentative de réparation ayant échoué, cela a entrainé un deuxième week end de perturbation. En tant que président de district, placé dans la chaine hiérarchique je tiens à m'excuser pour ce désagrément.
Au sein du district, nous avons connu quelques dysfonctionnements cette fois-ci directement liés à notre organisation (perturbation dans les classements, et la communication à la fin des poules de brassages, match le 11 novembre jour de commémoration nationale) Sachez que je reconnais que nous, district, aurions pu éviter quelques malentendus. Maintenant j'assume ces erreurs et si une personne doit se mettre en avant lorsqu' il ya des dysfonctionnements, c'est bien le président mais je sais que derrière moi, les membres des commissions ont analysés ces sujets et qu'ils ont été pris en compte et en partie résolus.
Autre sujet qui a fait l'objet de discussions, c'est le report des matchs des jeunes samedi dernier afin qu'il y ait un maximum de public à Péronnas lors du match de coupe de France contre Auxerre. Là aussi, il ne sert à rien de chercher des protagonistes car c'est moi-même qui aie pris cette décision, sur une sollicitation du président, Mr Gilles GARNIER. En effet, il me semblait logique de soutenir ce club pour que notre département soit de nouveau mis en avant comme la saison précédente. Un élément m'a paru judicieux dans ma prise de décision, élément que beaucoup d'entres vous ne connaissent pas, c'est la subvention qu'a touché le district de la part de la Fédération Française de Football du fait de l'excellent parcours de Bourg Péronnas la saison dernière en coupe de France. Il me semblait nécessaire

d'avoir tout de même un minimum de reconnaissance mais il est vrai qu'avec moins de précipitation dans mon acceptation, on aurait pu donner l'accord pour que quelques matchs soient tout de même joués. En tout cas, bravo à l'équipe de Bourg Péronnas pour sa brillante qualification contre Auxerre. Je lui souhaite de nouveau, bonne chance pour le prochain tour.
Dans le cadre de la communication, j'essaie, dans les plus brefs délais, de répondre à un maximum de courriers qui me sont adressés. Mesdames, messieurs les présidents de clubs avec vos correspondants, merci de passer l'information à vos dirigeants mais surtout à vos éducateurs voire les parents que désormais, je ne répondrai qu'au courrier ou mail provenant de l'adresse officiel d'un club. Il me semble indispensable que vous soyez prévenu avant le district pour tout courrier adressé à notre instance par quelqu'un appartenant à votre club. Cela aidera peut-être aussi à la clarté des messages. Concernant les parents, je répondrai en vous mettant systématiquement en copie.
Entre les informations excessives passées sur les sites, les réseaux sociaux, on se doit, nous tous, responsables d'associations, d'avoir des échanges plus formels et règlementés.
Pour terminer le chapitre informations, je vous demanderai de ne pas placer votre assemblée générale de fin de saison le vendredi 14 juin 2013, puisque c'est celle du district à Vonnas. Pour l'AG du début de saison 2013/2014 celle-ci aura lieu à Viriat le samedi 12 octobre 2013, la salle étant déjà retenue.
Pour conclure et répondre à la question qui m'est souvent posée en ce début de mandature « Alors comment ça se passe au district dans tes nouvelles fonctions? »
Savoir qu'en préambule je me félicite de l'accueil qui m'est réservé chaque fois que je suis sur les terrains. Mon intégration au sein des présidents de districts a été largement facilitée par l'aide de mes 6 autres collègues de la ligue, ainsi que par les salariés ET les bénévoles de la ligue, qui sont d'une grande disponibilité. Je n'ai pas d'inquiétudes particulières pour les relations de notre football départemental avec nos instances comme le Conseil Général, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ou bien du Comité Départemental Olympique et Sportif ainsi que l'Education Nationale.
Quant aux membres du district, qu'ils soient du comité de direction ou bien salariés, ils sont actuellement dans un programme d'organisation interne qui va durer au minimum jusqu'à la fin de la saison actuelle. Ces changements demandent des efforts, et je tiens à les remercier pour leur investissement, leur compréhension et je reste persuadé que nous réussirons ensemble, en équipe, dans la cohésion et le partage.
De toute manière, j'aurai toujours une exigence très forte en matière de qualité de travail, de fiabilité, de neutralité et de service prioritaire aux clubs.
Mesdames les présidentes, messieurs les présidents, avec vous, faisons en sorte que notre football départemental soit uni pour qu'il soit fort et surtout et en priorité que tous nos stades soient des lieux de plaisirs pour tous les acteurs et tous les publics.
Merci pour votre attention.

COMPTES FINANCIERS

A) <u>Bilan et compte d'exploitation de la saison 2011/2012</u>

Georges LUCET présente les comptes 2011/2012 (1er juillet 2011 au 30 juin 2012) qui ont été présentés au comité de direction du 22 octobre 2012.
Le cabinet KPMG a réalisé le contrôle des comptes, lesquels prennent en considération le nouveau bâtiment.
Les informations ont été mises à la disposition des clubs comme le prévoit nos statuts.
Concernant le nouveau bâtiment, réception de la subvention du FAFA de 131.000 €uros correspondant à 20 % du montant total du coût de construction. Cette subvention rentre en classe 1 en renforçant les capitaux propres de l'association comme le prévoit la législation.
Les comptes financiers font apparaître un résultat positif de 10.906,86 €uros.
Par rapport à l'atterrissage négatif prévu de 5.960 €uros présenté lors de l'AG de St Vulbas, il en explique les 2 principales raisons :
- rubrique « charges » : amortissements moins importants (-4.000 €) que prévu
- rubrique « produits » : subvention exceptionnelle de la LRAF (+ 8.550 €) non prévue
Il revient sur les différentes baisses ou augmentations des différents postes.

Il remercie les membres du comité de direction, le personnel administratif et technique qui sont raisonnables et sérieux dans les dépenses.

La parole est cédée à Mr Jean Claude THEVENOT, Commissaire aux Comptes.

B) <u>Rapport du Commissaire aux comptes (M. Jean Claude THEVENOT de KPMG Entreprises)</u>

« Mesdames, Messieurs,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association District de l'Ain de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les Comptes annuels

Nous avons effectués notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, en regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Approbation des comptes 2011/2012 tel que présentés
Vote : Adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat (solde bénéficiaire rentrant dans les comptes du district)
Vote : Adopté à l'unanimité.

VOEUX

Jean François JANNET informe que l'article 15 des statuts du district sera appliqué à savoir que les votes peuvent se faire à main levée ou si cela est demandé par un représentant présent à la séance, et avant le scrutin, par un vote à bulletin secret.
La gestion des votes sera faite par M. Daniel LOMBARDO.
Il félicite les clubs d'avoir envoyé leurs vœux dans les délais impartis, le 22 octobre 2012. Ils ont été enregistrés et vus une première fois par le comité de direction du 22 octobre 2012. Des rapporteurs ont été désignés (MM MALIN, LACQUES, PELLET), des groupes de travail formés qui, jusqu'au 13 novembre 2012, ont travaillés et étudiés ces vœux.
Lors de sa réunion du 13 novembre 2012, le comité de direction s'est prononcé.
Aujourd'hui, 4 vœux sur 6 au départ seront votés :
- le vœu n° 3 de Manziat a été retiré par son président
- le vœu n° 6 de la Commission des Terrains et Infrastructures a été retiré pour le transformer en proposition modification de texte sans être soumis au vote.

Vœu n° 1 d'Ain Sud Foot

Feuille de match : Il faudrait que les clubs qui reçoivent donnent bien un double de la feuille de match au club visiteur.
Chaque week-end la plupart de nos équipes reviennent sans le double de la feuille de match.
Il faut que les clubs aient un justificatif officiel des matchs joués afin de contrôler ce qui a été notifié sur la feuille de match.

Vote : adopté à l'unanimité.
Joël MALIN précise que le 2ème feuillet doit être remis au club visiteur.

Vœu n° 2 d'Hautecourt

« Il faudrait sanctionner les clubs ne proposant pas d'arbitre de touche semi-officiel lors des rencontres de district allant de la promotion d'excellence à la 4ème division incluse,
Et autoriser les juges de touche des clubs en règle à appliquer les fonctions semi-officielles lors des matchs même si le club opposé ne possède pas de juge qualifié ».
Cela éviterait que les clubs qui se donnent les moyens d'être en règle soient « pénalisés ».
Le barème de sanction pourrait aller d'un simple courrier de rappel pour les premières « infractions » à des amendes progressives pour les suivantes.
Bien évidemment, ce dernier pourra être modifié ou approfondi par le District.

Vote : refusé à la majorité (abstention : 5 – pour : 2).

Vœu n° 4 de Bassin Bellegardien

"Nous demandons la possibilité de faire participer les clubs à l'élaboration des calendriers jeunes du district, comme cela se fait pour les seniors. Un collège des présidents de club intéressés pourrait apporter son aide à Monsieur LACQUES."

Après contact avec le club, ce dernier souhaite modifier le terme « calendrier » par « composition des poules ». Il faut donc lire : "Nous demandons la possibilité de faire participer les clubs à l'élaboration de la **composition des poules catégories jeunes** du district, comme cela se fait pour les seniors. Un collège des présidents de club intéressés pourrait apporter son aide à Monsieur LACQUES."

Décision du Comité de Direction :

2 clubs de secteurs différents seront invités pour la composition des poules U19 – U 17 et U15 de brassages et 2 autres clubs de secteurs différents pour la composition des poules U19 – U 17 et U15 pour la phase « championnat » sur la base du volontariat à l'AG de fin de saison. Les calendriers seront validés par le Comité de Direction.

Vote : adopté à l'unanimité (abstention : 3).

Vœu n° 5 de la commission sportive du District
Article 30 – Terrains impraticables
c) rencontres du dimanche après-midi ou jours fériés après midi
- 5 heures avant l'heure fixée par le District le dimanche ou le jour férié :
Rencontres de 12 H 30 = prévenir au plus tard à 9 h 00.

Vote : adopté à la majorité (contre : 2 – abstention : 4) dans les conditions suivantes et applicable à partir de la saison 2013/2014 :
L'heure limite pour déclarer un terrain impraticable pour les matchs du Dimanche après-midi est fixée à 9 H 00 (cela permet aux clubs d'avoir le temps de prendre une décision et aux délégués de secteur de se déplacer si besoin).
Il est demandé de respecter l'ordre des appels :

1- Le délégué de secteur par téléphone
2- Le club adverse par téléphone
3- L'arbitre par téléphone
4- Le délégué et/ou l'observateur d'arbitre s'il y en a un
5- Confirmation par e-mail ou fax au club adverse, à l'arbitre et au district

Intervention de Jean Claude TEIL qui rappelle que tous les terrains doivent être classés. Des courriers ont été envoyés aux mairies et aux clubs mais aucune réponse à ce jour. Il demande aux clubs de prendre contact rapidement avec leur mairie et de prendre contact avec la Commission des Terrains et Infrastructures.

INTERVENTION des CHARGES de MISSION

Durant son mandat, Jean François JANNET souhaite mettre en place 6 missions :

1) Organisation du district
2) Création d'un collège des présidents
3) Comprendre et fidéliser le licencié
4) Forum « allons tous vers un même foot »
5) Préparation du mode de scrutin du prochain mandat 2016/2020
6) Bilan et préparation de la mandature 2016/2020

Collège des présidents (mise en place à partir de 2013/2014)
Jean Daniel CATHERIN rappelle l'objectif de cette mission : être une interface entre les clubs et le district comme source de propositions, d'avis et d'études.
4 présidents de clubs de différents secteurs et de différentes structures ont accepté d'en faire partie : Geneviève MINO VERCELLIO (US Veyziat) - Jean Daniel CATHERIN (FC Manziat) – Marc PECHOUX (AS Misérieux Trévoux) – Patrick PESENTI (CO Plateau).
En quelques mots il présente leurs premiers travaux et leurs souhaits.
Cette saison sera une saison de mise en place. La 1ère étape sera de constituer l'Amicale des Présidents de Clubs de l'Ain (APC 01).

Une consultation de chaque club sera faite par mail, des réunions préparatoires seront organisées et des statuts rédigés. L'idéal serait de planifier une assemblée constituante avec l'élection d'un comité directeur avant l'AG de fin de saison du District.
Ce sont les clubs qui seraient adhérents à l'APC 01, les présidents (en exercice) en seraient les représentants ce qui permettra d'être plus en phase avec la réalité et de travailler dans la continuité. Une fois les méthodes de fonctionnement définies, l'APC 01 devrait être opérationnel en début de saison 2013/2014.

Marc PECHOUX fait un point sur les premières orientations (les calendriers, mettre en commun des données sur les salariés, les subventions, les différentes aides attribuées) et la mise en place de cette nouvelle association.

Un avis consultatif est demandé sur la poursuite de cette mission : accord à la majorité des clubs.

Comprendre et fidéliser le licencié (durant toute la mandature)
Xavier DELOCHE informe qu'une première réunion a eu lieu le 7 novembre 2012. Cette commission est composée de MM Bernard BARGE – Régis BOSSET - Ender ERIN - Franck GRAVA - Jacques THEPPE - Musa TOK.
Il donne les deux principales orientations et les différentes façons de les traiter.
Un questionnaire sera envoyé par mail aux clubs.
Des contacts ont déjà été pris auprès de différents comités sportifs, la fondation du foot, des experts dans ce domaine …

Forum « allons tous vers un même foot » (mise en place à partir de 2013/2014)
Michel GRATESSOLLES donne la composition de la commission : Coralie MUZY – Grégory DEPIT - Jean François ECOCHARD - Christophe BIEZ - Alain JOSSERAND.
Les objectifs sont de :
- Réunir des membres du district, des dirigeants de clubs, des éducateurs et des arbitres pour évoquer leurs problématiques, leurs projets, leurs visions du football.
- Promouvoir le football en invitant des jeunes (licenciés ou non) des parents voire des intervenants extérieurs.
- Renforcer le relationnel entre tous les participants.
A ce jour, une seule réunion a eu lieu. La Commission est ouverte à toute idée.

LES RECOMPENSES

Jean François JANNET annonce la mise en place d'une journée des bénévoles (dont les arbitres) ou toutes les récompenses seront remises ce jour là.
Cette journée sera pilotée par Daniel LOMBARDO.

MEDAILLES DE DISTRICT 2012

Médailles de Vermeil
BARDET Bernard, CD District
LEONELLI Philippe, FC Luenaz
SAVERET Michel, CD District

Médailles d'Argent
BERNARD Alain, St Paul Marlieux
BOUCHISSE Jean-Michel, Commission Arbitres
DELIANCE Maurice, Commission Discipline
GARNIER Pascal, Misérieux Trévoux
GOYON Gilles, St André d'Huiriat
LEROY Aline, Vonnas
MEYET Maurice, Ain Sud Foot
PIGNARD René, Dombes Bresse
RODRIGUEZ Manuel, FC Ambérieu en Bugey

CHALLENGE DU FAIR PLAY 2011/2012

Excellence

1er : Feillens	250 € + 1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : St André d'Huiriat	200 €
3ème : Thoissey	150 €

Promotion Excellence

1er : Foissiat Etrez	250 € + 1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Serrières Villebois	200 €
3ème : Bressans FC	150 €
4ème : Certines Tossiat	120 €
5ème : Plastics Vallée	100 €
6ème : St Etienne sur Reyssouze : 80 €	

1ère division

1er : Marboz	250 € + 1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Lescheroux St Julien	200 €
3ème : Montmerle	180 €
4ème : Nurieux	165 €
4ème : St Denis les Bourg	165 €
6ème : Montrevel	150 €
7ème : Thoissey	140 €
8ème : St Martin du Mont	130 €
9ème : Colomieu	115 €

9ème : Ambérieu FC	115 €
11ème : St Cyr	100 €
12ème : Dombes US	45 €
12ème : Vonnas	45 €

2ème division

1er : Cormoz St Nizier	250 € + 1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Haute Bresse	200 €
3ème : Manziat	180 €
4ème : Bourg FO	170 €
5ème : St Marcel	160 €
6ème : Veyziat	150 €
7ème : Curtafond Conf.	140 €
8ème : Bâgé	130 €
9ème : Coligny	115 €
9ème : Champagne	115 €
11ème : Le Mas Rillier	100 €
12ème : Chevroux	90 €

U19 Excellence

1er : Viriat	1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Bresse Tonic Foot	120 €

U19 Promotion Excellence

1er : Thoissey	1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Misérieux Trévoux	120 €
3ème : Saône Vallée	80 €
4ème : Ain Sud Foot	50 €

U17

1er : Ain Sud Foot	1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Essor Bresse Saône	60 €
2ème : St Denis les Bourg	60 €

U15

1er : Côtière MV	1 jeu de maillots + 1 trophée
2ème : Ambérieu FC	120 €

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE 2011/2012

Seniors Excellence
1er) Montréal 1 : 250 €
2ème) La Vallière 1 : 200 €
3ème) Misérieux Trévoux 2 : 150 €

Seniors Promotion Excellence poule A
1er) Serrières Villebois 1 : 250 €
2ème) Manziat 1 : 200 €
3ème) Ain Sud Foot 3 : 150 €

Seniors Promotion Excellence poule B
1er) Dombes FC 1 : 250 €
2ème) Certines Tossiat 1 : 200 €
3ème) Arbent Marchon 1 : 150 €

Seniors 1ère division poule A
1er) Dombes Bresse 2 : 250 €
2ème) Montmerle 1 : 200 €
3ème) St Denis les Bourg 2 : 150 €

Seniors 1ère division poule B
1er) Vonnas 1 : 250 €
2ème) Côtière MV 2 : 200 €
3ème) Montrevel 1 : 150 €

Seniors 1ère division poule C
1er) Marboz 3 : 250 €
2ème) Thoissey 2 : 200 €
3ème) St Cyr 1 : 150 €

Seniors 2ème division poule A
1er) Champagne 1 : 250 €
2ème) Belley CS 2 : 200 €
3ème) Tenay 1 : 150 €

Seniors 2ème division poule B
1er) Veyziat 1 : 250 €
2ème) Curtafond Confrançon 1 : 200 €
3ème) Montrevel 2 : 150 €

Seniors 2ème division poule C
1er) Montmerle 2 : 250 €
2ème) Pont de Vaux A. 2 : 200 €
3ème) Manziat 2 : 150 €

Seniors 2ème division poule D
1er) St Marcel 1 : 250 €
2ème) Portes de l'Ain 3 : 200 €
3ème) St Paul Marlieux 1 : 150 €

Seniors 2ème division poule E
1er) Viriat 3 : 250 €
2ème) Veyle Vieux Jonc 1 : 200 €
3ème) La Vallière 2 : 150 €

U19 Excellence (note sur 20)
1er) Bresse Tonic Foot 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Bressans FC 1 : 1 sac à maillots

U19 Promotion Excellence poule B
1er) Misérieux Trévoux 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Bords de Veyle 1 : 1 sac à maillots

U17 Excellence
1er) Saône Vallée 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Ain Sud Foot 1 : 1 sac à maillots

U17 Promotion Excellence poule B
1er) Luenaz FC 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Arbent Marchon 1 : 1 sac à maillots

U17 Promotion Excellence poule C
1er) Bresse Tonic Foot 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Essor Bresse Saône 2 : 1 sac à maillots

U15 Excellence
1er) St Denis les Bourg 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Montréal 1 : 1 sac à maillots

U15 Promotion Excellence poule B
1er) Lagnieu 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Grand Colombier 1 : 1 sac à maillots

U15 Promotion Excellence poule C
1er) Essor Bresse Saône 2 : 2 bons de formation technique
2ème) Bresse Tonic Foot 1 : 1 sac à maillots

U15 Promotion Excellence poule D
1er) Canton Pont de Veyle 1 : 2 bons de formation technique
2ème) Misérieux Trévoux 2 : 1 sac à maillots

ALLOCUTIONS de FIN de TRAVAUX

M. Joël FONTENILLE, représentant du CDOS
Il salue l'ensemble des présents.
Le Comité Olympique est toujours à disposition des clubs notamment les commissions médicales et lutte contre le dopage.
Bonne saison 2012/2013.

M. Patrick CHARNAUX, inspecteur de la jeunesse et des sports, chef de pôle à la DDCS de l'Ain
Mesdames, Messieurs,
Je souhaitais tout d'abord vous remercier Monsieur le Président d'avoir invité la direction départementale de la cohésion sociale. Je souhaite excuser sa directrice, Madame Corinne GAUTHERIN, qui m'a prié de la représenter aujourd'hui, ce que j'ai fait avec beaucoup de plaisir parce que vous êtes le 1er comité du département, je connais aussi votre importance au niveau du sport tant dans le milieu urbain que pour l'animation des territoires ruraux. Je souhaitais donc vous féliciter pour l'action que j'ai pu noter tout au long de cette assemblée générale. J'ai retenu certains chiffres : +5 % de licenciés, un gros effort en matière de formation, une bonne gestion et également toute l'action que vous esquissez soit en direction des féminines soit toutes les questions que vous vous posez sur la pratique. Je souhaite dire à ce propos que l'on peut vous aider sur le diagnostic que vous souhaitez conduire, nous l'avons fait et en ce qui nous concerne pour le tennis et la gym volontaire. M. Claude PERRIOL se tient à votre disposition pour travailler sur ce sujet.
Je souhaitais aussi et surtout souligner la qualité de ce que vous faites en matière de sportivité et de fair play. Je crois que, plus que jamais, il faut que tous nous ayons à l'esprit le sport avant tout, c'est un moyen d'éducation, on doit permettre aux jeunes de vivre mieux dans la société et d'être à la fois mieux dans leur corps quand c'est du sport santé et surtout mieux s'incérer dans la société et en vouloir à tout le monde.
En ce qui concerne le CNDS 2013, il devrait vous aider à poursuivre vos objectifs que vous vous êtes fixés. Le CNDS comme vous le savez, c'est un établissement public qui vit des ressources des jeux. Le budget est en assez bonne situation (les entrées financières sont donc bonnes car il y a de plus en plus de gens qui jouent), malheureusement il y a une mauvaise gestion de la trésorerie de cet établissement qui a conduit Madame la Ministre, Madame Fourneyron, a geler les subventions en matière d'équipement pour les mois à venir, donc il ne faut pas déposer de dossier en matière d'équipement sportif pour des terrains. Par contre, Madame Fourneyron a souhaité que, ce que l'on appelle la part territoriale dans notre jargon, c'est-à-dire ce que l'on met pour aider au fonctionnement, soit complètement maintenu et donc c'est maintenu avec une certaine ligne de force c'est-à-dire qu'il s'agit de corriger les inégalités d'accès à la pratique, le CNDS doit aller prioritairement vers les publics fragilisés, les territoires carencés. Il faut également qu'on s'attache à promouvoir la santé par le sport, il faut aussi que les projets que nous finançons concernent le soutien à l'acquisition du matériel pour la pratique des handicapés, j'ai noté que vous aviez commencé une action dans ce domaine. Puis enfin, il faut et c'est l'action de tout le gouvernement, soutenir l'emploi sportif. Les services de l'Etat doivent mettre en

œuvre les emplois d'avenir. Le Département de l'Ain a un volant de 375 emplois d'avenir à placer en 2013. Vous êtes aussi investi, je le sais, dans le service civique, qui n'est pas véritablement un emploi mais plutôt une mission. Je sais que plusieurs clubs ont recruté des services civiques dont la mission dure de 8 à 12 mois qui sont rémunérés à 500 €uros pour les jeunes et qui coûtent rien aux clubs. Cela peut être un pied à l'étrier pour aller vers un emploi d'avenir ou autre chose ensuite.
Il me reste à vous souhaiter une bonne saison en espérant que les actions engagées porteront leurs fruits et puis enfin je souhaiterais vous remercier pour votre accueil.

M. RODET Jean Paul, vice-président du Conseil général et chargé des sports
Mesdames, Messieurs.
J'ai écouté, Monsieur le Président, avec attention vos propos préliminaires et puis ensuite les propos de ces messieurs qui travaillent à vos côtés. J'ai retenu plusieurs choses qui me paraissent à la fois importantes et porteuses d'avenir. Comme l'interlocuteur précédent, je remarque que vous commencez à remonter la pente du nombre de licenciés. Cela me parait important à la fois pour chacun des clubs qui en bénéficient et aussi parce qu'il me semble que petit à petit les conséquences négatives d'un certain nombre d'évènements s'estompent et que nous arrivons à avoir de nouveaux jeunes et peut être moins jeunes attirés par le football qui est bien sur le premier sport de notre pays. Il me semble important aussi que vous ayez modéré l'effet d'aspect négatif, je crois qu'effectivement dans le sport mais dans la vie tout court, un certain nombre d'incivilité, de violence existe et il me semble important de ne pas focaliser à la fois sur le sport en général et sur le football en particulier dans un phénomène qui nous concerne tous et qui dépasse, et de loin, la pratique sportive.
Ça c'était la première chose que j'ai noté.
La seconde chose qui m'a semblé importante, c'est aussi globalement, les résultats des clubs de foot dans le département de l'Ain. On assiste cette année à un assez grand nombre d'accession à des niveaux supérieurs, je me permets de féliciter les équipes et les dirigeants de ces clubs, je crois que ça montre aussi une bonne santé globale du football.
Et puis la troisième chose importante, c'est la manière dont vous mettez en place, dans le cadre de votre projet, un certain nombre de priorité que vous avez déterminé. Et parmi celles-ci, il semble qu'il y en ait une encore plus importante que les autres c'est la réflexion que vous avez sur les motivations des licenciés, l'évolution de ces licenciés en plus ou en moins. Je crois que l'on assiste de nos jours à ce type d'interrogation, non seulement dans le domaine sportif, mais je peux vous garantir que c'est aussi dans certains domaines culturels, et tout simplement dans l'assiduité que nos concitoyens ont dans la pratique associative au sens large.
Je crois que c'est très important et j'attends avec vraiment impatience et intérêt, la façon dont vous aurez étudié le problème et peut être tenté de trouver des solutions, en tout cas au moins les causes. Je pense qu'aujourd'hui, on a les causes aisées, faciles, on zappe facilement, on a des centres d'intérêts qui évoluent très vite, on regarde facilement ce qui est à portée de main, et je crois qu'il y a peut être d'autres phénomènes plus importants mais c'est la semble t'il quel cas vous y réfléchissez.
D'une manière générale, pour élargir un peu le débat, moi je voudrais vous féliciter de la manière dont chacun et chacune d'entre vous interviennent dans l'activité quotidienne de nos clubs, et quand vous intervenez dans l'activité quotidienne de nos clubs, vous vous attardez forcément dans la vie sociale de la cité dans laquelle vous êtes. Je crois que c'est quelque chose qu'on signale fréquemment et que je signale à nouveau que, effectivement,

un club sportif comme un club d'autre pratique et bien c'est important dans la vie sociale, dans le lien social de notre cité, et je crois que vous aussi vous êtes quelque part investi d'un rôle don je ne nie pas l'importance et pour lequel je vous remercie parce que le bénévolat, on le dit et redit, c'est capital donc je remercie les bénévoles, et je voudrais simplement vous dire que vous êtes aussi des acteurs sociaux en dehors même de la problématique du fonctionnement habituel et quotidienne de vos clubs.
Le sport a un rôle particulier dans ce domaine là, parce qu'on voit bien qu'on fait des additions, des chiffres et qu'au football comme dans les autres activités sportives qui existent dans notre département, dans notre pays, on voit bien que vous êtes très nombreux a pratiquer du sport. J'imagine bien que sans aller au-delà de l'étude précise des chiffres, c'est bien les licenciés sportifs qui forment la grande majorité de la vie associative.
Enfin je voudrais terminer en vous parlant du Conseil général de deux manières.
D'abord sur les problématiques des salles de sport et du football en particulier. Sur le football je dirais que vous n'avez rien à espérer ni rien à craindre. C'est une manière de vous dire que les aides qui existaient l'an dernier seront les mêmes cette année. Exception faite évidemment de la manière dont certain club ont été revu à l'échelon supérieur et pour lesquels nous appliquons ce que nous avons toujours appliqué. Mais d'une manière plus vaste, j'allais dire que les petits moyens supplémentaires que nous avons obtenus ou obtiendrons dans le vote du budget, en j'anticipe un petit peu, permettrons d'aider 2 nouveaux emplois au sein d'autres comités départementaux. Vous savez que le Conseil général aide les comités départementaux, et notamment le football depuis longtemps, et donc d'autres comités départementaux souhaitent recruter des éducateurs et je pense que dans le cas de ces 2 nouveaux comités, nous pourrons les aider au même niveau que nous aidons précédemment tous les autres.
Sur le plan plus général, je crois que, qui n'est pas conscient aujourd'hui, des difficultés de l'heure. On peut en avoir différentes explications et autant de causes et quant au constat il est bien partagé par tous ; pas totalement par tous si j'en juge parfois par certaines structures qui demandent des aides triplées voire quadruplées par rapport à la demande précédente, mais cela fait partie de la règle du jeu et du rôle des élus de savoir parfois dire non mais d'une manière générale nous sommes au Conseil général, comme dans d'autres collectivités, confrontés à la situation de notre pays. Cette situation pour le Conseil général qui a la charge de la protection sociale dont les budgets continuent d'augmenter et c'est plus de 55 % du budget de fonctionnement qui est consacré à l'aide sociale. Les aides de l'état vont se stabiliser voir diminuer dans les années à venir. Je voudrais dire, sans polémique, que nous avons aussi à affronter un emprunt toxique, qui a été conclu il y a quelques années.
Malgré tout, le Conseil général continuera à aider le sport et pour finir, je souhaite remercier une fois de plus la totalité des bénévoles, les membres du District de l'Ain. Belle saison sportive et de convivialité.

M. BARBET Bernard, Président de la L.F.A. et de la L.R.A.F.

Tout d'abord je voudrais tous vous saluer.
Je voudrais principalement vous dire tout le plaisir que j'avais avec Pierre LONGERE, secrétaire général de la Ligue, et Roland GOURMAND, membre du comité directeur de la Ligue Rhône Alpes également et ancien président du groupement du Haut Bugey, a participer à cette assemblée générale.

Le représentant de l'état et Jean Paul RODET, vice président du Conseil général, ont fait un retour assez exhaustif sur les évènements de cette assemblée générale.
Je me réjouis d'une part des propos de Jean François JANNET dans son intervention d'ouverture. Me réjouir également de la très très bonne tenue des finances du District, une année ou on a investi un peu plus de 500.000 € pour construire un siège social.
Au niveau des vœux, on vient toujours dans les vœux qui reviennent souvent sur les feuilles de match, les horaires pour déclarer les terrains impraticables, cela témoigne bien de la difficulté à pouvoir avoir un règlement qui donne satisfaction à tout le monde. On va changer une année, deux ans après on va revenir dessus parce que ça va plus. Il y a des circonstances, ou je crois que, la capacité de discernement est très largement plus importante que les règlements.
J'ai également beaucoup apprécié, et dois vous dire que Jean François JANNET et son comité directeur ont été vite, avec la mise en place des chargés de missions. Des chargés de missions qui sont quasiment et exclusivement, si j'ai bien entendu, des responsables et des dirigeants de clubs. Je suis persuadé qu'on ne pourra réellement progresser en faveur de la réalité du terrain qu'en consultant et leur donnant des responsabilités au niveau des clubs. Est-ce que au niveau de ces clubs on doit créer un collège ou est ce qu'on doit créer une association, la c'est une autre discussion et les dirigeants de clubs sauront prendre la bonne direction.
Je conclurai la dessus pour mon ressenti sur cette assemblée générale et je voudrais vous parler un petit peu de la Ligue du Foot Amateur, c'est en plus la dernière fois que je vous en parlerai puisque le 9 Février 2013 je quitterai sa présidence.
J'avais deux trois choses à vous dire :
<u>Le nombre de licences</u>
LFA : augmentation de 2.25 % (environ 4.000 licenciés)
FFF : augmentation de 1.16 % (environ 21.000 licencies)
Je crois qu'après les années de difficultés qu'on a connues, ou on a perdu 16 % de licenciés en 4 ans, et bien on s'est stabilisé ou quasiment stabilisé l'an dernier et aujourd'hui on reprend un petit peu d'augmentation. Je dois également avouer que si on reprend de l'augmentation ce n'est pas parce que nous instance, au niveau de la Fédération ou de la Ligue, on a pris des dispositions pour nous permettre de le faire ; je crois qu'on le doit principalement à tout le travail que vous faites dans les clubs avec vos collègues dirigeants et avec vos collègues éducateurs je crois que vous devez être fiers de ce que vous faites à ce niveau là.

<u>Les incivilités</u>
La Fédération Française de Football est la seule fédération qui s'est doté d'un organe de mesure des incivilités et des comportements. Pour dire que sur 800.000 rencontres qui sont répertoriées et qui sont suivies dans l'année, on en a 1.81 % qui donnent lieu à des phénomènes de violence, pas forcément physique, mais des phénomènes de violence verbale également, donc c'est très nettement inférieur à ce que l'on peut dire. C'est le langage de la réalité. C'est certainement encore trop. Ensuite on le paie également parce qu'on est les seuls à publier les chiffres d'un observatoire, c'est également repris et pas pour que nous faire que du bien. Donc la aussi je crois que vous dirigeants de clubs, vous devez être fiers de ce que vous faite parce que finalement le foot ce n'est pas si mal qu'on veut bien le dire.

La Fédération

Un élément qui me met très en colère et qui concerne la règlementation sur les terrains et équipements.

La Commission ad hoc avait préparé une évolution des exigences en matière de terrains et équipements. Une évolution qui allait complètement dans le bon sens, en ce sens qu'elle diminuait les niveaux d'exigences et de façon très très sensible. Certainement peut être insuffisante mais de façon très sensible de telle façon à ce que les clubs, au travers de leur collectivité territoriale, puissent avoir beaucoup plus facilement accès à des terrains qui puissent être homologués. Sous la pression des professionnels, le Président de la Fédération a décidé de retirer ce vœu ce qui fait donc qu'on prendra beaucoup de retard par rapport à ça parce que si l'assemblée fédérale du 15 décembre avait adopté la nouvelle règlementation sur les terrains, elle n'aurait pu être applicable dans le meilleur des cas au 1er juillet 2013 parce qu'il y a ensuite un véritable parcours du combattant avec un organisme qui approuve les décisions qu'on a prise, demande des modifications, etc ….. A partir du moment où on ne passera pas cette modification des règlements le 15 décembre, au plus tôt on pourra le faire à l'assemblée fédérale d'été 2013 et au plus tôt elle pourra s'appliquer au 1e juillet 2014.

Donc à un moment ou on a une crise économique ou plutôt une crise financière, il faut appeler les choses par leur nom, et bien on va continuer d'imposer aux clubs, aux collectivités territoriales, des exigences que l'on a actuellement donc cela sera plus cher.

Le FAFA

Le Fonds d'Aide au Football Amateur permet de financer que des installations qui sont homologuées, classées. Si entre aujourd'hui et le 1er juillet 2014 on construit des installations qui ne sont pas classables, il n'y aura pas d'aide ! Il y a des enchainements comme ça et tout ça parce que le règlement actuel permettait aux équipes évoluant dans le championnat national d'avoir tout de suite des installations opérationnelles quand elles montent en Ligue 2. Et pour un GAZELEC d'Ajaccio qui a dû monter en 10 ans, tous les autres qui montent de National en Ligue 2 sont en générale des anciens pensionnaires de la Ligue 1 ou Ligue 2 et qu'à ce titre là ils ont déjà des installations qui sont classés ! Moi je suis d'une rage folle par rapport à ça.

La Ligue Rhône Alpes de Football

Je suis redevenu le Président de la Ligue depuis samedi 17 novembre, avec pour, la 1ère fois, un scrutin de liste et un programme dont je vais vous parler très rapidement.

Le service direct aux clubs

Vous le faite déjà dans l'Ain, c'est la connaissance de la réalité du terrain pour les clubs issus des compétitions de Ligue avec une « tournée des popotes » comme on en a déjà fait dans le District à l'époque ou j'étais Président, comme vous l'avez fait maintenant et que Paul Michallet a du faire également et comme on l'avait fait en Ligue. Cela permet de rencontrer les dirigeants de clubs en nombre plus réduit, d'aller les voir chez eux pour leur permettre de s'exprimer et pour qu'ils nous disent ce qu'ils voudraient, se qu'ils souhaiteraient ou pas également. C'est plus facile de le faire lorsqu'on est une trentaine autour d'une table que lorsqu'on est comme aujourd'hui une bonne centaine.

La même chose sera faite au niveau des comités directeur de District pour avoir de remontées.

Accompagnement des clubs

On a également constaté que des clubs qui étaient en difficulté au niveau de leur structure perdaient des licenciés alors que ceux qui étaient suffisamment pourvu au niveau de ces structures en termes de dirigeants et d'éducateurs que se soit en qualité et en quantité, eux n'avaient pas de problème pour accueillir tout a fait normalement tous les gens qui voulaient jouer au foot.

Il y a divers dispositifs : l'accompagnement des clubs qui se pratique déjà en Haute Savoie et dans le Rhône, le dispositif respect tous terrains de la Fondation du Football et également la D.T.N. qui a un projet dans ses cartons.

Les licences

Je souhaite que :

- l'on continue de simplifier le procédé de délivrance des licences.
- l'on puisse évoluer vers la licence unique.
- l'on continue de permettre l'accessibilité plus facile à la licence en termes de coût. La Ligue Rhône Alpes est aujourd'hui à un coût de licence inférieur à la moyenne de ce qui se pratique en France. J'aurai une attention particulière pour la licence dirigeant, et je vais profiter que Daniel Thinlot, le Trésorier, ne soit pas là pour dire que je souhaiterai qu'au minimum que cette licence là ne soit plus jamais augmentée. Que l'on puisse baisser son coût.

Les finances

En ce qui concerne les finances, et bien je souhaiterai que là aussi on fasse très attention à la non augmentation des diverses amendes quelles soient similaires, administratives ou règlementaires sauf pour celles qui ont un réel pouvoir de dissuasion, pour que les gens se tiennent bien. Et puis qu'on fasse également à partir de ces amendes un meilleur retour au travers des prix qui sont décernés à la sportivité, au fair play ou à l'étique.

Les pratiques

Je souhaiterai également que l'on se penche très sérieusement sur une offre de pratique qui corresponde aux attentes des licenciés, ce n'est pas le cas actuellement car on joue aujourd'hui au foot comme on jouait au foot en 1920, époque de création de la FFF, des ligues et des Districts. C'est-à-dire que l'on n'offre pas quelque chose de différent de ce qui se passait avant. Donc à se niveau là, je souhaiterai qu'on se rapproche des salles privées qui on aujourd'hui un vrai succès.

Les bénévoles

Et puis également, toujours avoir le souci des bénévoles. Le District de l'Ain le connait très bien et donc je souhaite que l'on continu voire que l'on renforce ce que la Ligue faisait déjà il y a quelques jours sous la houlette de Pierre Longère notamment.

Le service indirect aux clubs

Je souhaite que l'on se penche sérieusement sur notre gouvernance de la Ligue, nous sommes nombreux car nous sommes 29. A 29 c'est très lourd à gérer, on a une force d'inertie qui nous empêche d'avancer. On a donc fait la réforme de la Fédération avec son comité exécutif, 10 personnes élus et 2 sont membres de droit, et en 18 mois cette organisation à prouver son efficacité.

La Ligue de Foot Amateur, à partir du 9 février, aura également un système similaire et j'aimerai qu'au niveau de la Ligue on puisse également, sans resserrer de la même façon puisque c'est un autre environnement, être plus réactif.
Je souhaite que l'on développe les sphères consultatives notamment avec les districts, notamment avec les autres acteurs du foot que sont les arbitres, les éducateurs et les dirigeants, que se soient les clubs de niveau national ou régional ou départemental, et aussi avec les collectivités territoriales. Il me semble que l'on aurait un réel plus si on consultait les collectivités territoriales avant d'inventer des règlements. Actuellement on en invente sans les consulter et ensuite elles sont devant le fait accompli. Parfois des choses qu'on a imaginées ne sont pas réalisables alors cela serait peut être mieux de voir avec elles pour savoir si c'est réalisable. Ensuite, cela permettrait également qu'elles soient de très bon porte parole auprès de leur collègue quand on a des modifications de règlements qui vont dans le bon sens.

Les moyens de la Ligue

Tout d'abord il faut remettre ces moyens humains au niveau ou ils étaient précédemment. On a perdu de réelles compétences suite à des décès, des licenciements, des départs. Je souhaite que pendant ces 4 ans on puisse redonner de véritables moyens humains à la Ligue.
Au niveau de l'organisation également, on avait imaginé il y a quelques années, une organisation en départements. On ne l'a jamais réellement mis en œuvre tout simplement par manque d'envie de certains et là je pense qu'il faudra vraiment que l'on évolue.
Un a également un grand projet qui a échoué. Un grand projet de centre technique sur Meyzieu, ce projet là a échoué car on n'a pas su réaliser le montage financier, alors il faudra qu'on le reprenne avec un centre technique, un centre régional de formation, un pôle espoir et avec certainement après le rapatriement des services administratifs qui nous permettra d'une part d'être au niveau en terme d'outil, au 2ème rang au classement des ligues de France, et d'autre part si on arrive à rassembler tout ça, à faire des économies de charges.
On aura également à travailler sur le projet de l'équipe technique régionale de la D.T.N. qui est un concept séduisant mais on veillera à ce qu'on ne puisse pas aller jusqu'au bout parce que, moi je souhaite que les conseillers techniques départementaux, et je sais bien tout ce qu'on leur doit dans le développement du foot auprès des clubs, restent donc auprès des clubs et que les C.D.F.A. ne deviennent pas des conseillers techniques départementaux, sauf si promotion pour en remplacer un qui est parti, des conseillers départementaux adjoints, des porteurs de sacs du C.T.D. Je souhaite qu'ils restent au minimum à 80 % payés à ce pourquoi ils ont été créé c'est-à-dire au foot d'animation.
J'aurai aimé également vous parler du FAFA parce que j'ai entendu qu'au niveau du CNDS que l'état se désengageait de façon assez sensible. La Ligue adhère au projet du FAFA et que le FAFA ce n'est pas complètement neutre puisque depuis 2002/2003 se sont 7.000 projets qui ont été subventionnés pour un montant de 135.000.000 €uros et un investissement qui dépasse le milliard d'€uros.
Je souhaiterai également que peut être la Ligue s'ouvre, le District de l'Ain le fait déjà en faveur du sport adapté avec Maurice Lacques, avec l'handisport, avec le cécifoot, avec le milieu carcéral, etc…. je pense qu'on ne perdrait pas notre temps.
Merci de m'avoir écouté.

ꕥ ꕥ ꕥ ꕥ

Jean François JANNET conclu cette assemblée en quelques mots :
« Vous savez bien qu'aussi bonnes et organisées soient-elles, les structures ne sont rien sans des femmes et des hommes pour les animer.
Aussi, je vous remercie les uns et les autres pour votre attention, votre sérieux, votre partage lors de cette Assemblée générale.
Notre mission à tous, est de veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi, et de préserver cette notion inestimable qui nous incombe : le jeu et le plaisir.
Je vais remercier bien sur le club de Certines Tossiat pour son accueil et je vais passer la parole à Mr PERDRIX, Maire de Tossiat, pour clore cette Assemblée Générale et je tiens à le remercier ainsi que sa municipalité pour le prêt des installations.
Merci à tous.

M. PERDRIX Alain, Maire de Tossiat
Rassurez vous je vais être très bref ! Tous les intervenants s'y sont arrêtés, les médailles ont été remises.
Un seul mot BRAVO à toutes celles et tous ceux qui s'investissent généreusement et bénévolement. Encouragements à ceux qui reprennent le flambeau de donneur de temps, le temps donné n'est jamais perdu.
Pour reprendre l'un des propos de Jean Paul Rodet : c'est sûr, le sport est un lieu de vie sociale, indiscutablement un moyen de développement social individuel et collectif.
Ce n'est que du sport, mais le sport est grand par les émotions qu'il procure, la ferveur, le bonheur qu'il offre quand il rassemble pour fêter, pour partager et Dieu sait si nous en avons besoin en cette période plutôt morose.
Un dernier mot au nouveau bureau, au nouveau président : soyez bon en attaque et solide en défense … pour un District gagnant en 2013 !
Dès à présent, je vous invite tous à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.